



Paris le 02 juillet 2015

Les délégués des personnels des DREAL se font entendre du cabinet de la ministre !

Plus de 100 délégués des DREAL, représentants des 4 fédérations, se sont exprimés ce jour en ouverture des CTM du ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et du ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité.

Ils ont dénoncé l'absence de concertation sur la réorganisation de leurs services et relayé le malaise des agents, les préfets préfigureurs venant de remettre leur rapport devant faire l'objet de décisions du PM au cours du mois de juillet.

En guise de réponse, le secrétaire général s'est contenté d'égrainer la liste des dispositifs potentiels d'accompagnement interministériels déjà connus de tous, sans aucun élément nouveau.

Face à ce constat, nos délégués des DREAL et les élus du personnel ont quitté le CTM, pour aller chercher au niveau politique les réponses que l'administration ne souhaite ou peut apporter. Seuls les représentants de la CFDT ont souhaité rester...alors même que le secrétaire général avait déjà décidé de lever la séance !

L'intersyndicale FO-CGT-FSU-Solidaires a immédiatement été reçue par le cabinet de Mme Royal.

Les délégués des DREAL ont témoigné, pour chaque région, de l'absence de dialogue social, de l'embarras des directeurs face aux préfets de région et du ressenti d'abandon des agents de la part de leurs ministres.

A l'issue de cet échange, le cabinet a été amené à réaffirmer qu'aucune suppression de mission du ministère n'était cachée derrière la réforme territoriale, et reconnaître que les délais de mise en œuvre des restructurations étaient « serrés ».

Sur la base des engagements oraux du cabinet, l'intersyndicale a exigé d'obtenir dans les meilleurs délais:

- un courrier des ministres (MEDDE/MLETR) à leurs agents confirmant la pérennité de l'ensemble des missions dans le cadre de la réforme territoriale,
- la communication de l'ensemble des rapports et propositions des préfets préfigureurs,
- le portage auprès du Premier ministre d'une demande de desserrement du calendrier de mise en œuvre de la réforme, laissant le temps de consulter l'ensemble des instances de dialogue social (CT/CHSCT) sur la base des éléments indispensables.

Grâce à cette action, les vraies questions sont désormais sur la table des préoccupations du niveau politique.

Restons vigilants et mobilisés pour que les engagements pris soient tenus !



Déclaration au Comité technique ministériel du 2 juillet 2015

Jean Hédou : Monsieur le Président, le 23 avril dernier le Premier ministre enjoignait les Préfets à saisir l'occasion de la loi sur la réforme régionale pour remettre en cause l'organisation territoriale de l'État sur l'ensemble de ses échelons territoriaux et pas seulement régionaux.

Nicolas Baille : Nous en voulons pour preuve le fait qu'aujourd'hui, alors que n'ont été nommés que les préfigurateurs des régions fusionnantes, chacun y va de la restructuration de sa DREAL, qu'elle soit dans le périmètre d'une région fusionnante ou non.

Jean-Luc Ciulkiewicz : Et que d'aucuns échafaudent des restructurations de services qui ne relèvent soit ni de leur compétence (comme les directions interministérielles) ni de leurs périmètres (comme des services interrégionaux ou interdépartementaux).

Laurent Pidancet : Et tout cela dans la précipitation pré-estivale via un contournement autoritaire des instances pourtant récemment renouvelées dans un cadre démocratique comme sont venus en témoigner nos représentants de chacune des vingt deux DREAL.

Un délégué FO-DREAL :

Je suis venu m'exprimer ici sous le contrôle des 22 représentants FO des 22 DREAL ici présents et de concert avec les 66 représentants CGT, FSU et Solidaires de ces mêmes 22 DREAL.

Lorsque nos représentants nationaux vous interpellent au niveau national, vous les renvoyez aux concertations prétendument menées dans nos services.

Je suis venu vous dire qu'il n'en est rien, ni dans le comité technique de ma DREAL, ni dans le comité technique des 21 autres DREAL.

Tout au plus nous présente t-on – et dans le meilleur des cas ! – de vagues schémas d'organisation de nature à n'entretenir dans l'esprit des agents que d'angoissantes incertitudes quant à leur devenir.

Un délégué CGT-DREAL :

Je suis venu m'exprimer ici sous le contrôle des 22 représentants CGT des 22 DREAL ici présents et de concert avec les 66 représentants FO, FSU et Solidaires de ces mêmes 22 DREAL.

Lorsqu'au niveau local nous demandons à nos directeurs régionaux où et comment seront exercées dans moins de 200 jours les missions dont ils prévoient la poursuite – pour celles dont ils prévoient qu'elles seront poursuivies – dans les services restructurés, nous n'obtenons aucun début de réponse.

Mon directeur régional se retranche, comme il se doit et comme les 21 autres directeurs régionaux, derrière le mandat confié à son préfet à sa place pour restructurer son service.

Tout au plus nous assure t-on que le Premier ministre validera les projets qui s'inscriront selon les principes de modularité qu'il a édictées (comme son prédécesseur en son temps pour les directions départementales interministérielles).

C'est dire s'ils sont légitimes à attendre de leurs ministres qu'ils leur disent en quel sens ils comptent peser sur les arbitrages interministériels à venir.

Un délégué FSU-DREAL :

Je suis venu m'exprimer ici sous le contrôle des 22 représentants FSU des 22 DREAL ici présents et de concert avec les 66 représentants FO, CGT et Solidaires de ces mêmes 22 DREAL.

Lorsque, comme ici, nous demandons quelles garanties et quelles contreparties seront octroyées aux agents malmenés dans le cadre de la restructuration de leur DREAL – mais aussi d'autres services – vous renvoyez nos représentants nationaux, comme nos directeurs régionaux le font eux-mêmes, vers la Ministre de la Fonction publique.

Or si celle-ci annonce notamment dans la presse que ces garanties et ces contreparties seront améliorées par rapport aux dispositifs actuels, nous ne savons toujours rien de ses intentions réelles.

A l'instar des négociations salariales ouvertes le 17 juin dernier où le « coup de pouce » annoncé le matin à la presse est ensuite apparu, lors de sa présentation aux organisations syndicales, sous la forme ... de l'inscription dans la durée du gel de la valeur du point d'indice !

Les agents demandent à vérifier au plus tôt que l'annonce de l'amélioration de leurs garanties et contreparties ne se traduise, là encore, que par des mesures de gestion en mode dégradé.

Un délégué Solidaires-DREAL :

Je suis venu m'exprimer ici sous le contrôle des 22 représentants Solidaires des 22 DREAL ici présents et de concert avec les 66 représentants FO, CGT et FSU de ces mêmes 22 DREAL.

Nous ne pouvons laisser perdurer le suspense jusqu'à découvrir, à la rentrée, toutes ces décisions et arbitrages attendus au creux de l'été sans en savoir plus.

C'est pourquoi nous vous demandons de prévenir le Cabinet de Mme. la Ministre que nous nous rendons maintenant à l'Hôtel de Roquelaure.

L'échelon politique doit enfin nous dire ce qu'il a interdit à son administration de nous dévoiler quant aux exigences qu'il porte, auprès du Premier ministre, dans le cadre de la restructuration de ses services.

Et vous dire d'ores et déjà que, une fois le creux de l'été passé, notre détermination sera à la hauteur des attentes des personnels.

Reste juste à savoir si les signes que leur donnera enfin leur Ministre leur permettra de partir sereinement en vacances...

...ou avec l'angoisse de lendemains qui ne seraient à l'évidence pas le signe d'une rentrée paisible !

Pour la FEETS-FO

Pour la FNEE-CGT

Pour la FSU

Pour Solidaires

Jean HÉDOU

Nicolas BAILLE

Simon LÉRY

Yannick DUVAL

Secrétaire général

Secrétaire général

Représentant titulaire

Représentant titulaire